

**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**  
**DU 09 MAI 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 09 Mai à 17 h00

Les membres du Conseil Municipal des Enfants de la Commune de SAINTE GEMME LA PLAINE (Vendée), dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Madame EVEILLE Anne-Marie, Adjointe.

Effectif légal du conseil municipal des enfants : 12

Membres présents : 11

Étaient présents :

JAQUET Maëva, FONTAINE Cassandra, BRIFFAUD Manon, GUERINEAU Angèle, VANDENBUSSCHE Loïc, TEXIER Eadun, RAMSSAMY Liam, FAUCHER Lenny, PUAUD Lou-Anne, COTRON GONZALEZ Louis et VALLES Ewan

EVEILLE Anne-Marie adjointe, POCHON Angéline Remplaçante Coordinatrice.

Étaient excusées :

THOMAS Margo et VERONNEAU Christine Ajointe

**1 – BILAN DE L'APRES-MID PATISSERIE :**

La journée s'est déroulée le 16 avril, à partir de 14h15 pour les membres du CME, et 14h30 pour les CM1-CM2 inscrits, à la salle des fêtes. Seulement 4 enfants membres du CME étaient présents puis environ 10 CM1-CM2 d'inscrits pour participer à cette après-midi. Nous avons composé 3 pôles pour la confection des pâtisseries. Les enfants ont beaucoup apprécié cet échange avec les résidents de l'EHPAD, ainsi que les personnes âgées qui étaient eux-mêmes ravis. Les enfants ont pu aller distribuer le goûter dans les chambres des résidents. Pour finir nous avons tous pris le goûter dans la salle de réception de la maison de retraite. C'était un moment de partage très convivial et très apprécié de tous.

**2 – PREPARATION DE LA RENCONTRE AVEC LE CMJ DE CHAILLE LES MARAIS**

Le conseil municipal des jeunes de Chaillé les marais nous a invité à participer à une rencontre inter CMJ/CME, le samedi 18 mai. Nous avons préparé un mot pour parler de notre CME.

Le programme de cette journée :

- Rendez-vous à 9h30 à la mairie de Ste Gemme.
- 10h matinée d'échange et de partage d'expérience
- 12h pique-nique
- 14h activité ludique au sein de la maison des Maîtres des Dignes
- 16h30 goûter
- 17h30 retour prévu à la mairie de Ste Gemme.

Il faut prévoir le pique-nique et une tenue adaptée selon la météo et les activités.

**3 – JOURNEE VERTE**

Angéline doit rappeler la personne qui s'occupe d'organiser cette rencontre prévue le 15 juin prochain afin de finaliser le programme.

**PROCHAINE REUNION :**  
**LE LUNDI 03 JUIN 2019 DE 17 H 00 A 18 H 00**